



Association Loi 1901, créée en 1983 en Délégation de Service Public avec la Municipalité de Tarnos, elle a pour mission de mettre à disposition des enfants et des familles de Tarnos, des structures éducatives d'accueil, d'animation et de loisirs éducatifs. Elle est animée par un Conseil d'Administration de 12 bénévoles et salariée 41 personnes, soit 33 Equivalents Temps Plein.

Soucieuse de participer efficacement à la vie sociale et citoyenne de la ville, l'équipe d'animation collabore avec de nombreux partenaires municipaux, scolaires et associatifs. Respectueux du Projet Educatif Territorial (PEDT) et des projets pédagogiques des différentes structures, les animateurs proposent de nombreuses activités favorisant l'épanouissement des enfants qui leur sont confiés dans des espaces sécurisés et sécurisants.

L'Association adhère aux Francas des Landes et à la Ligue de l'Enseignement. Toutes ses structures sont agréées par la DDCSPP (ex-Jeunesse & Sport), la CAF et la Protection Maternelle Infantile (PMI). Elle est agréée et militante de l'Education Populaire dont les valeurs se déclinent au travers de son projet éducatif associatif.

I. CENTRE DE LOISIRS : Mercredi et Vacances Scolaires pour les 3 (scolarisés)/11ans (CM2)

Centre de Loisirs Jean Jaurès : Maternelles ~ Centre de Loisirs André Duboy :

Elémentaires

- Tous les mercredis de 12h15 à 18h30 - pas d'arrivée avant 13h pour les enfants qui ne prennent pas leur repas au Centre de Loisirs et pas de départ avant 16h00

Réservation des repas du mercredi midi : OBLIGATOIRE (4 jours avant sur le Portail Famille) pour une prise en charge du transfert de l'école jusqu'au centre de loisirs de l'enfant

- Pendant les vacances scolaires de 7h30 à 18h30 (excepté entre Noël et le 1^{er} de l'An)

Un ramassage est prévu pour les parents ne disposant pas de moyen de locomotion. Tarif selon le quotient familial. Inscription obligatoire au CMAC (inscriptions annuelles tout le mois de juin).

Programme mensuel d'animations selon les différentes tranches d'âges. Vacances à thème & fil rouge l'été.

II. ACCUEILS DE QUARTIER (Pissot /Castillon/Dous-Haous) E.V.S.

Centres d'animation ouverts tous les soirs (sauf le mercredi) en période scolaire de 16h30 à 18h30 (modulable selon les activités) pour les 4-11 ans et occasionnellement leurs parents. Proposition, présentation et choix d'activités par trimestre. Inscription (obligatoire) toute l'année et sur place, 18 € par enfant et par année scolaire.

Ces 3 lieux d'accueil de loisirs éducatifs proposent de multiples activités ludiques et se fédèrent autour de projets collectifs d'animation sociale, en collaboration avec les familles, dont les axes reposent sur la parentalité, la citoyenneté, la culture et la solidarité. 3 Espaces de Vie Sociale, agréés par la Caisse d'Allocations Familiales des Landes.

III. ACCUEILS PÉRISCOLAIRES sur les 4 écoles primaires publiques

Structures éducatives d'accueils ouvertes avant et après l'école (7h30/8h30 et 16h00/18h30) pour les enfants scolarisés (en maternelle et élémentaire) dont les parents (les 2 ou le seul) travaillent. Pas de départ avant 16h30. Inscription obligatoire au CMAC (inscriptions annuelles tout le mois de juin). Tarifs à la présence et selon le Quotient familial.

Les animateurs mettent en place différents pôles d'activités non obligatoires pour répondre aux besoins des enfants, favorisent le lien entre la famille, l'école et l'enfant ; ils assurent aussi le transfert Ecole/Accueil puis inversement.

IV. PAUSE MERIDIENNE sur les 5 écoles élémentaires publiques

Les animateurs interviennent de 12h15 à 14h15 auprès des enfants qui fréquentent le restaurant scolaire. Après le repas, différentes formes d'animation calmes et reposantes, non obligatoires, sont proposées aux enfants et durant le déjeuner – considéré comme un temps éducatif & de partage, les animateurs veillent aux règles de bienséance et à l'éducation alimentaire.

V. PARCOURS EDUCATIFS du CP au CM2

L'Association propose aux élèves des classes élémentaires des parcours éducatifs autour de 4 thèmes : Santé et Prévention, Citoyenneté et Civilité, Développement Durable et Ecocitoyenneté, Différences et Solidarités. Ces thèmes sont déclinés sous différentes formes ludiques, artistiques, culturelles, physiques et numériques. Ils ont lieu une fois par semaine sur chacune des écoles élémentaires, de 14h à 16h. Activité gratuite mais inscription obligatoire au CMAC (inscriptions annuelles tout le mois de juin).

VI. ANIMATION HORS-STRUCTURE

Actions & manifestations, ouvertes à tous les enfants de Tarnos et leurs parents, même s'ils ne sont pas adhérents de l'Association. Elles privilégient le travail en partenariat et allient le ludique à la citoyenneté. Elles sont principalement portées par les animateurs et les familles des Accueils de Quartier : Carnaval, les fêtes locales (Ascension), Journée en Familles (juin), Portes Ouvertes (octobre), Enfance & Citoyenneté (Novembre) et Noël et Solidarité.